

Avis voté en plénière du 9 juin 2015

Le stockage de l'énergie électrique : une dimension incontournable de la transition énergétique

Déclaration du groupe de la CGT-FO

Alors que la France s'engage dans la transition énergétique, la question du stockage de l'énergie électrique constitue un défi d'ordre technologique, économique, géopolitique et environnemental. En effet, ce qui fait l'intérêt de l'énergie, ce n'est pas seulement d'en avoir : c'est aussi de pouvoir l'utiliser quand nous en avons besoin. Si les énergies fossiles remplissent naturellement la fonction de stock, le stockage s'avère plus complexe pour les énergies renouvelables du fait de leur caractère intermittent : leur production est relayée par des vecteurs énergétiques tels que l'électricité, la chaleur ou l'hydrogène, nécessitant des systèmes spécifiques de stockage.

Avec pédagogie, l'avis dresse un état des lieux des différents modes de stockage. Le stockage de l'énergie se pratique en réalité de longue date, grâce aux barrages hydrauliques et aux Stations de transfert d'énergie par pompage (STEP). Le développement des véhicules hybrides et électriques nécessite aujourd'hui le développement de nouvelles formes de stockage.

Pour notre pays, travailler et investir dans les domaines des STEP, des batteries et de la filière hydrogène semble particulièrement pertinent comme cela est proposé. Notre pays doit rester présent dans les technologies phares, alors que l'Allemagne a pris de l'avance dans certaines d'entre elles comme le *power to gas*. Nous partageons la nécessité de soutenir les projets de recherche sur le stockage de l'énergie et l'importance de la création de PME innovantes.

L'avis souligne le rôle crucial qu'est appelé à jouer le stockage de l'énergie dans l'essor des filières renouvelables. Cette question est, avec celle de la réduction des coûts, l'un des verrous sur lesquels travaillent électriciens et chercheurs. L'impact sur les réseaux des pics et creux de production des énergies intermittentes, décentralisées et souvent éloignées des lignes haute tension, se trouve également au cœur des défis. Le débat est amené à se poursuivre pour trouver le juste équilibre entre optimisation nationale et souplesse locale, et anticiper les investissements nécessaires pour gérer des variations de tension.

Les régions insulaires constituent, à cet égard, des laboratoires grandeur nature. Le stockage de l'électricité constitue en effet pour eux un enjeu encore plus important du fait de leurs systèmes électriques isolés du réseau métropolitain. Amenés à réduire leurs dépendances aux ressources fossiles (chères car importées) et à exploiter davantage leur potentiel renouvelable, les départements et territoires d'Outre-mer tireraient un grand profit des technologies de stockage.

Le groupe de la coopération souhaite insister sur l'importance de la dimension industrielle et européenne. La définition d'une stratégie européenne en matière d'énergie est impérative. Il faut en

effet favoriser les coopérations industrielles pour construire des filières structurées, par exemple dans le domaine de la fabrication des batteries sur la base d'une coopération franco-allemande, alors que cette industrie est surtout concentrée en Asie.

Comme le montre le lancement tout récent par Tesla, le fabricant américain de voiture électrique, d'une batterie pour particulier et entreprise, le stockage de l'énergie constitue un défi à relever dans un contexte mondial très compétitif et dans une société en pleine mutation. Le groupe de la coopération a voté en faveur de l'avis.